

Communiqué de presse

Rapport d'activité 2017

Plus de 167 000 salariés ont bénéficié d'une formation financée par le Forco

Paris, le 12 juillet 2018. En 2018, le Forco a réalisé une collecte de 396 millions d'euros* (+10 % par rapport à 2017), dont 295 millions d'euros au titre de la formation professionnelle continue et 101 millions d'euros au titre de la taxe d'apprentissage. Pour soutenir l'effort de formation de ses 42 500 entreprises adhérentes, le Forco a également mobilisé 83 millions d'euros de financements externes.

Tous dispositifs confondus, 167 445 salariés ont bénéficié d'une formation financée par le Forco en 2017, pour un total de 18,8 millions d'heures de formation (hors apprentissage). Le nombre de contrats de professionnalisation progresse de 2 % par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 25 990 bénéficiaires.

Pour sa troisième année de mise en service, le CPF (Compte personnel de formation) connaît une forte progression (+ 34 %), ce qui représente 10 091 bénéficiaires et 543 814 heures de formation.

Côté dispositifs Emploi, le Forco a financé 3 448 POE (Préparation opérationnelle à l'emploi), dont une majorité de POE Individuelles (2 043), pour un total de 680 000 heures de formation. Enfin, le nombre de bénéficiaires de CSP (Contrat de sécurisation professionnelle) s'élève à 1 603 pour un total de 458 000 heures de formation.

A la veille d'une nouvelle réforme de la formation continue, « les alternances », la formation des salariés des TPE/PME et la prospective des métiers et des compétences constituent trois thématiques prioritaires pour le Forco et les 13 branches professionnelles du Commerce et de la Distribution qui lui font confiance.

**Collecte au 28 février 2018 sur Masse salariale brute (MSB) 2017 - Source ESF 2017.*

Chiffres clés 2017

- 396 millions d'euros de collecte, dont 101 millions d'euros au titre de la taxe d'apprentissage
- 83 millions d'euros de financements externes
- 42 500 entreprises adhérentes
- 167 445 salariés formés (hors taxe d'apprentissage), soit 18,8 millions d'heures de formation
- 25 990 contrats de professionnalisation financés
- 3 448 bénéficiaires de POEC et POEI accompagnés

En savoir +

Télécharger le rapport d'activité 2017 en cliquant [ICI](#)

A propos du Forco

Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) par l'Etat, le Forco collecte et optimise les contributions annuelles des entreprises au titre de la formation professionnelle continue. Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'OPCA du Commerce et de la Distribution* est également habilité à percevoir la Taxe d'apprentissage. Grâce à ces fonds, le Forco finance la formation des salariés à travers différents dispositifs : plan de formation, CPF (Compte personnel de formation), périodes et contrats de professionnalisation...

Le Forco propose un appui conseil en matière de gestion des compétences et de la formation pour accompagner la performance des entreprises, en particulier les TPE/PME, grâce à ses équipes implantées localement dans les 13 régions métropolitaines. Depuis 1996, le Forco héberge l'Observatoire prospectif du Commerce qui conduit des études, développe des outils pour les 13 branches professionnelles qui le gouvernement et met à disposition des informations et des ressources sur l'emploi, les compétences et la formation.

En savoir + : www.forco.org

**Treize branches professionnelles font confiance au Forco : Bricolage ; Commerce à distance ; Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros) ; Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie ; Commerce des articles de sport et équipements de loisirs ; Commerce succursaliste de la chaussure ; Commerce succursaliste de l'habillement ; Commerces de Détail Non Alimentaires ; Grands magasins et Magasins populaires ; Horlogerie commerce de gros ; Import-Export ; Optique-lunetterie de détail ; Professions de la photographie.*

Contact Presse

Forco - Philippe ANDREANI - Tél. : 06 69 05 77 16 - pandreani@forco.org